



FORMATION EN PRÉSENTIEL

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET D'ASSISTANCE AUX PERSONNES (SSIAP) NIVEAU 2 - REMISE À NIVEAU

Dernière mise à jour le 03/12/2025.

OBJECTIF

Cette formation a pour finalité d'assurer une remise à niveaux des chefs d'équipes des Services de Sécurité Incendie et d'Assistance aux Personnes.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable de réaliser l'entretien élémentaire des moyens concourant à la sécurité incendie.
- Être capable de participer à l'exploitation du PC de sécurité incendie.
- Être capable de porter assistance aux personnes lors de situations d'urgence.
- Être capable de manager l'équipe de sécurité.
- Être capable de gérer la prévision technique encadrée par les règlements de sécurité (lecture et manipulation des tableaux de signalisation, délivrance des permis feux...)
- Être capable de faire respecter l'hygiène et la sécurité au travail dans ses aspects de sécurité incendie.
- Être capable d'assurer la prévention des incendies et de sensibiliser les employés en matière de sécurité contre l'incendie et d'assistance aux personnes.



Réf.	FS020307-000
Contact	0246850299 contacts@sofis.fr www.sofis.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Chefs d'équipe des services de sécurité incendie des Établissements Recevant du Public ou des Immeubles de Grande Hauteur titulaires du diplôme SSIAP 2 ayant dépassé la date limite de recyclage ou ne pouvant justifier d'au moins 1607 heures d'activité de chef d'équipe durant les trente-six derniers mois.

PRÉ-REQUIS

- Aptitude médicale de moins de 3 mois
- Qualification de secourisme valide (SST, PSC1, PSE 1...)
- Être titulaire du diplôme SSIAP 2 ou équivalent et avoir exercé cet emploi pendant 3 ans
Ou être titulaire d'un diplôme de niveau 4 minimum



MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Sur Inscription auprès de : contacts@sofis.fr - Délais d'inscription : Exposés interactifs, démonstrations par le formateur, travaux en sous groupes, études de cas, exercices sur feux réels

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Formation en présentiel 21 heures (soit 3 jours) Évaluation théorique : Validation par un examen « blanc » par un Questionnaire à Choix Multiples Évaluation pratique : Sommative lors des mises en situation

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

TAUX D'OBTENTION

100% au titre de 2025

VALIDATION DE BLOCS DE COMPÉTENCES

Non

ÉQUIVALENCES

Pas d'équivalence

PASSERELLES

Non

SUITES DE PARCOURS

Evolution possible vers le SSIAP 3

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Site adapté et accessible aux personnes en situation de handicap en sécurité incendie
Accessibilité de la formation aux personnes en situation de handicap - Référents handicap sur le site Coordonnées : Leslie DUMONTET - 02 46 85 02 64 - contacts@sofis.fr

DÉBOUCHÉS

Le SSIAP 2 peut permettre d'occuper la fonction de chef d'équipe en sécurité incendie



Niveau

Niveau 3



Modalité

Présentiel



Effectif par session

2 mini > 15 maxi



Durée

21 heures / 3 jour(s)



PROGRAMME

PARTIE THÉORIQUE | 60%

Fondamentaux de sécurité incendie en ERP et IGH

Fondamentaux de sécurité

Évacuation du public et des occupants

Accessibilité et mise en service des moyens de secours

Principes généraux de sécurité incendie (déclinaison du règlement)

Implantation, desserte et voiries des bâtiments

Isolement et matériaux de construction

Cloisonnement et aménagement

Dégagement et désenfumage

Éclairage normal et de sécurité

Installations techniques

Moyens de secours et alarme

Spécificités des ERP et IGH

La prévention

Évolution de la réglementation en matière de prévention

Évolution de la réglementation (nouveaux textes,...)

Accessibilité du public

Évolution de la réglementation en matière de moyens de secours

Les agents extincteurs

Le Système de sécurité incendie

Les moyens de secours

Gestion du poste central de sécurité en situation de crise

Gestion d'une alarme

Alerte des sapeurs-pompiers

Réception des secours (ERP/IGH)

Gestion d'une évacuation

Compte-rendu à la hiérarchie

Formation des agents de l'équipe

Les méthodes pédagogiques

La pratique de l'animation

Le déroulement chronologique d'une séance

Organisation, fonctionnement et gestion des conflits de l'équipe

Organiser l'accueil d'un nouvel agent

Motiver son équipe et organiser des exercices quotidiens

Gérer les conflits

Gestion des documents administratifs

PARTIE PRATIQUE | 40%

Mises en situation d'intervention

Levée de doute / Évacuation des occupants et prise en charge d'une victime / Utilisation des moyens de communication mobiles /

Traitement d'un conflit / Gestion d'un incident et application des consignes

Mise en oeuvre par chaque stagiaire en équipe constituée

D'un RIA par des cheminements non rectilignes,



De l'évacuation d'une victime dans un local enfumé
De manipulation d'extincteurs en situation réelle
Organisation et animation d'une séance de formation

Retrouvez tous les détails liés à cette certification à l'adresse suivante : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5642/> Dates de la certification du SSIAP 2 au RS : Date de publication de la fiche 10-12-2021 Date de début des parcours certifiants 01-01-2022 Date d'échéance de l'enregistrement 31-12-2026

INTERVENANT(S)	ÉVALUATION	ATTRIBUTION FINALE
Formateur ayant exercé ou en exercice sur une fonction minimum de SSIAP 3, disposant d'un diplôme de formateur ou une expérience en formation pour adulte de minimum 2 ans. A jour de son SSIAP 3.	Validation par un examen « blanc » par un Questionnaire à Choix Multiples	Attestation individuelle de formation Certificateur : MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES OUTRE-MER

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Avant la fin de la période de validité de 36 mois, l'apprenant doit suivre une session de 2.2.1 SSIAP 2 - Recyclage